Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_63-DE

Publié le 04/03/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2026

Séance du 3 mars de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 25 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			Xavier COMPAIN
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_63-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie		X			Nathalie COSSE
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			
THOMAS Philippe	X				
TROEGER Eva		X			

En exercice : 57 **présents :** 49 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 53 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_63-DE

CC_2026_63 : Développement culturel : avenant au pacte culturel de territoire 2022/2025

Monsieur le vice-rappelle le Pacte culturel 2022-2025, convention pour le déploiement d'une dynamique culturelle sur le territoire de Leff Armor communauté, en coopération avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor, la Région et la Drac Bretagne.

Après un bilan positif de ce pacte, il est envisagé de reproduire ce partenariat pour 4 années supplémentaires.
Toutefois, dans un contexte de renouvellement des équipes municipales en 2026, il est proposé de conclure un avenant pour l'année 2026, et de travailler à une nouvelle convention triennale à partir de 2027.

Pour cette année 2026, les axes et enjeux prioritaires se recentreront notamment sur la consolidation des dynamiques territoriales suivantes :

Axe 1 - Poursuivre les actions EAC sur le territoire et l'orchestre à l'école de Pléguien
Axe 2 - Assurer une présence et un accès artistique et culturel sur le territoire : spectacles, résidences, projets participatifs
Axe 3 - Prolonger la dynamique de Souvenirs à venir avec des projets dédiés aux bibliothèques
Axe 4 - Lancer la réflexion pour la mise en place d'un espace patrimonial permanent et éditer les textes des artistes de J'ai 10 ans J'ai 100 ans
Axe transversal - Une carte pour faire territoire avec les habitants et L'enquête continue avec les habitants.

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE la conclusion d'un avenant au pacte culturel 2022/2025 avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor, la Région et la Drac Bretagne pour l'année 2026,

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à le signer.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Fabien Jousse